LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDDES

Mars 2021

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS,

Nous ne pouvons pas dire que la COVID -19 facilite le travail des conseillers en cette période très aléatoire.
Nos Associations sont au point mort ! Les enfants ne peuvent plus profiter de leurs activités préférées.
Malgré toutes ces difficultés, la vie doit continuer, les commissions qui le peuvent se réunissent en respectant les gestes barrières.
Vous avez pu remarquer que depuis quelques temps notre journal d'information changeait de « look ». La commission Raveton a travaillé sur de nombreux sujets. Un sondage vous avait été proposé pour que vous puissiez donner vos désidératas. Une synthèse en a été faite et en voici le résultat. MERCI et BRAVO à tous les membres de cette commission, c'est le résultat d'un travail de toute l'équipe. La parution mensuelle du Raveton demande à chacun un grand investissement. Depuis la création du Raveton, que de chemin parcouru dans sa forme et son contenu ! Le numéro 1 date du 30 janvier 1972, il y a 49 ans. Vous avez pu lire l'historique de notre journal dans les Ravetons précédents sous la plume de Jean-Marc MOREAU. Merci à toi pour tous ces écrits sur l'histoire de notre village. J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à lire tout ce qui concerne la vie de notre village.

Bien à vous

Jean-Pierre MENIL

SOMMAIRE

La Mairie communique 4

Enfance//Jeunesse 6

Actualité & Reportages 9

Notre histoire 11

Temps libre//Infos pratiques 12

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 26 janvier 2021
L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 20 janvier 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENIL Jean-Pierre, Maire.
Etaient présents : M. MENIL Jean-Pierre, M. MESSANT Francis, Mme. DAOUST Michèle, M. THERRAULT Georges, Mme. DA ROCHA ARAUJO Joana, M.VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Mme. VALET Christine, M. VIGNAL Philippe, Mme. CAMUS Valérie, Mme. DOS SANTOS Carole, Mme. PEYRE PRADIER Marlène, M. GOBERT Sylvain, Mme. LANTENOIS Estelle, Mme. COLIN Océane, M. SAULNIER Ludovic, M. NAVE Bruno, M. EIMECKE Jean-Philip
Absents : M. BALEMBOIS Philippe, M. DENIS Sébastien
Secrétaire de séance : Mme. CAMUS Valérie

Ordre du jour :
1) Vente d'un bâtiment communal
2) Achat de terrains
3) Affaires diverses

M. le Maire fait part de la démission de Mme. DIMITROPOULOS Marie-José de son poste de conseiller municipal. Conformément à la législation, elle est remplacée par la personne suivante non élue de la même liste, il s'agit de Mme. LABOURET Alyse, qui a également démissionné. En suivant l'ordre de la liste, M. EIMECKE Jean-Philip devient conseiller municipal.

1) Vente d'un bâtiment communal
Mme. DA ROCHA ARAUJO Joana étant intéressée par les débats se retire pour ce point de l'ordre du jour et ne participe ni aux débats ni au vote. M. le Maire informe que le conseil municipal, lors du précédent mandat, avait décidé de vendre un bâtiment communal dont la commune n'a plus l'utilisation et qui précédemment servait de garage pour les véhicules de la Poste. Un acquéreur s'est manifesté et propose le prix de 58 000 €. Le conseil municipal, par 13 voix pour et 3 abstentions (Messieurs SAULNIER Ludovic, NAVE Bruno et EIMECKE Jean-Philip), accepte de vendre l'immeuble cadastré section I n° 707, d'une surface de 59 m², au prix de 58 000 €.
2) Achat de terrains
Plusieurs parcelles situées Chemin du Coterêt à proximité de la maison médicalisée ont déjà été achetées par la commune. Les propriétaires des parcelles cadastrées section I n° 200 de 168 m² et I n° 203 de 178 m² sont d'accord pour les vendre à la commune au prix de 15 € le m², prix identique aux premiers terrains achetés. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acheter les parcelles cadastrées sec-

tion I 200 et 203 au prix de 15 € le m².
Arrivée de M. DENIS Sébastien à 21 heures 10.

3) Affaires diverses
Le collège d'Esbly demande une participation aux frais d'utilisation des installations sportives par un enfant de la commune fréquentant cet établissement à hauteur de 200 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette participation.
M. Francis Messant rappelle que les associations de Varreddes attendent avec impatience de pouvoir refonctionner.
Un comptage de véhicules est en cours sur le CD 405 pour la vitesse .
La police intercommunale a effectué un contrôle récent de vitesse Rue d'Orsoy et Rue du Bourreau. Ce dernier a fait ressortir une vitesse aux différents points de contrôle entre 32 et 50 km /h et ce à un horaire de pointe soit 17h35.
M. le maire indique que 28 tonnes de déchets sauvages ont été collectés et remercie la CAPM et les agents communaux. Il indique qu'il est maintenant possible de déposer des pneus en décheteries. Des collectes d'amiante sont également possibles sur rendez-vous. Les informations sont disponibles sur le site du SMITOM.
Mme. Michèle DAOUST informe que la commission jeunesse a pu remettre les diplômes aux petits varreddois ayant participé au concours des jeunes talents
Des mesures sanitaires renforcées ont été prises pour répondre aux normes en matière d'accueil à la cantine et dans les écoles.
M. Georges THERRAULT informe qu'après différents avis de presse diffusés récemment, la commission d'urbanisme est en phase de relecture finale du règlement et du zonage de la révision du P.L.U. Le conseil municipal sera également invité prochainement à cette lecture. Puis, des réunions publiques seront organisées lorsqu'elles seront possibles dans le cadre de la crise sanitaire.

Séance levée à 21 heures 45.

ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :
- Mr VILLENEUVE Jean-Pierre le 2 janvier 2021
- Mme BARBOIS Marie-Josèphe le 26 janvier 2021
- Mr GOLEBIOWSKI François le 6 février 2021
- Mme VILLEMINOT Gisèle le 16 février 2021

BALAYAGE DES RUES

2-3 mars 2021
30-31 mars 2021

ENFANCE//JEUNESSE

AU CENTRE DE LOISIRS !!!

Depuis le début de l'année, les enfants du village sont accueillis dans les nouveaux locaux. Ces locaux répondent aux normes de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) qui fixe les conditions d'accueil des enfants.

Dédié totalement aux enfants, les salles sont aménagées de sorte que les enfants puissent y évoluer en toute sécurité et de façon autonome, et aussi pour que les enfants y vivent des expériences nouvelles.

ENFANCE //JEUNESSE

L'équipe d'animation est composée de quatre agents qualifiés et diplômés. Elle a rédigé un projet pédagogique visant à favoriser le développement de l'enfant et à répondre à ses besoins. A travers ce projet plusieurs sujets sont abordés.

En janvier et février, les mercredis, les enfants ont pu découvrir quelques œuvres de Jean de la Fontaine (400 ans de sa naissance cette année) à travers des activités comme le théâtre, le chant, le découpage et les activités manuelles.

Pendant les vacances scolaires d'hiver c'est un voyage en Chine qui leur a été proposé, découverte de la calligraphie chinoise, fête du nouvel an chinois, réalisation de masques et d'un dragon chinois et même de la cuisine chinoise.

En mars et avril, les mercredis les enfants aborderont l'écologie. A travers ce grand thème, les enfants participeront au concours organisé par le SMITOM qui a pour but de réaliser un personnage de dessin animé avec des matières recyclables. Des animateurs du SMITOM vont aussi intervenir le mercredi 10 mars, ils proposeront aux enfants des jeux autour du recyclage et du compostage.

L'équipe d'animation quant à elle va proposer une palette d'animation autour du zéro déchet, l'idée est de réaliser des œuvres à partir de déchets destinés aux poubelles. Enfin, il sera abordé le tri et l'anti-gaspi que nous devons aussi transmettre à nos enfants.

Pour les vacances du printemps, c'est un joli programme qui vous attend sur les animaux en voie de disparition. Les animaux en danger en trois grandes fresques « air, terre, mer ». Découvrir les animaux menacés de disparition est une excellente façon pour les enfants d'apprendre à protéger et respecter le monde qui les entoure. Les enfants aiment s'occuper des animaux, à nous de les sensibiliser. Pour cela l'équipe d'animation concocte un programme riche d'activités qui permettra aux enfants de développer encore plus leur amour et leur respect pour les animaux.
Les enfants, l'équipe d'animation vous attend pour vous faire vivre de belles vacances ainsi que les mercredis pour vivre de belles expériences.

A très vite…

L'Equipe d'animation

ENFANCE//JEUNESSE

LA **COMMISSION CADRE DE VIE** DE VARREDDES CONVIE LES ENFANTS DE LA COMMUNE A PARTICIPER A LA CHASSE AUX ŒUFS QUI SE DEROULERA **LE DIMANCHE 4 AVRIL 2021** DE **10H A 12H** A LA SALLE DES FETES.

VENEZ NOMBREUX !

ACTUALITÉS & REPORTAGES

ECO EMBALLAGES

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ? : TÉL. : 01 60 01 29 77
DIRECTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
WWW.CONSIGNESDETRI.FR / WWW.AGGLO-PAYSDEMEAUX.FR

Pays de Meaux

POURQUOI TRIER ?

Grâce à la collecte sélective en apport volontaire le verre peut être recyclé à l'infini. D'un point de vue économique et écologique, trier le verre n'a que des avantages. Ainsi, une tonne de verre recyclée c'est des économies de matières premières (0,66 tonnes de sable et 0,1 tonnes de calcaire), d'eau (1,17 m3) et d'énergie (1,46MWh). Par ailleurs, Le SMITOM Nord Seine-et -Marne est signataire d'une convention avec le comité départemental de la Ligue Contre le Cancer. Chaque geste de tri contribuera au soutien de cette association.

COMMENT TRIER ?

116 bornes de collecte du verre en apport volontaire sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.
Vous trouverez leur implantation par commune sur le tableau ci-dessous

NOS CONSEILS DE TRI

Ne pas débarrasser les bouteilles, bocaux et petits pots de leurs étiquettes : elles sont retirées sur le centre de traitement.

Les indésirables à jeter dans votre bac marron ou à apporter en déchèterie : verre culinaire, vaisselle, porcelaine et faïence

Bonne résolution Bien-Être & Santé

Varreddes
Cultivez votre santé !

Mars : Pratiquer de la marche à pied

En raison de la crise sanitaire, la Commission Bien-être et Santé ne peut malheureusement pas organiser la Marche du Printemps. Nous tenions tout de même à vous faire part des bienfaits que la marche a sur notre corps, accompagné de conseils pour bien marcher.

Quels sont les bienfaits de la marche sur notre corps ?

- **S'aérer l'esprit :** La marche, seul, permet de laisser libre court à nos pensées et à réduire notre stress. La marche, en groupe, procure un effet relaxant.
- **Tonifier le corps :** La marche stimule nos muscles inférieurs qui gagnent alors en souplesse et tonicité.
- **Renforcer les articulations :** La marche, et plus particulièrement la montée de marche, permet d'entretenir nos articulations et ainsi de réduire les douleurs.
- **Faciliter la digestion :** Effectuer quelques pas après le repas permet d'enclencher le processus de digestion et ainsi d'éviter la constipation et des troubles du sommeil.
- **Améliorer la santé cardio-vasculaire :** La marche sollicite en premier lieu notre cœur. Habituer notre cœur à la marche réduira donc le risque de maladie cardio-vasculaire et constituera un meilleur équilibre de la pression artérielle.

Quels conseils pour bien marcher ?

1. Se tenir droit, la tête et la colonne vertébrale dans le même alignement.
2. Garder les épaules et les bras détendus, les laisser balancer naturellement.
3. Adopter un rythme ni trop lent ni trop élevé.
4. Marcher un peu chaque jour plutôt que beaucoup en une seule fois car les bienfaits sont cumulatifs.
5. Laisser la respiration s'effectuer naturellement, sans chercher à la contrôler.

PETIT RETOUR CONCERNANT LES CRUES DE 1910 «LE TROU À CAILLOUX»

Souvenez-vous. Je vous avais dit ne pas trop savoir où se trouvait cet endroit. J'avais supposé que le chemin du «Trou à Cailloux» était le chemin des Grands Prés actuel. J'avais vu juste...
Quelques temps après l'édition du Raveton de décembre 2020, j'ai rencontré M. Bernard Ménil dans sa ferme de Brianval. Et lui savait ! Et pour cause, c'est lui qui cultive l'un des champs dits «Le Trou à Cailloux» (l'autre est en jachère). Ce sont les premiers champs à droite de la rue de l'Eglise en sortant de Varreddes.
Le «Trou à Cailloux» comprend aussi les maisons les plus récentes construites à proximité immédiate de ces champs, à la place d'un ancien verger. Officiellement, ce n'est pas vraiment un lieu-dit puisqu'il n'est pas mentionné sur le cadastre. Cet endroit est une petite partie du lieudit «Sous Varreddes» délimité par la rue de l'Eglise à l'est, le chemin du Port-Lavoir (appelé communément chemin de la Goulotte) à l'ouest, les maisons de la Petite Rue au nord et le chemin des Grands Prés au sud.
Bernard m'a dit que «Le Trou à Cailloux» porte bien son nom. D'abord, les parcelles de terre forment une sorte de petite cuvette en léger contrebas de la rue de l'Eglise et du chemin des Grands Prés. Ensuite, Bernard fait très attention lorsqu'il laboure. Il ne «terre» pas trop, c'est-à-dire qu'il fait des sillons peu profonds, de façon à ne pas remonter trop de pierres et surtout à ne pas endommager la charrue sur une très grosse pierre qui pourrait affleurer. D'ailleurs, sur le cliché, on peut voir de grosses pierres déposées de part et d'autre du Chemin des Grands Prés. Elles ont été extraites de ce champ. Il faut aussi savoir qu'en cas de fortes crues (et pas seulement en 1910) cet endroit peut être inondé, soit par remontée de la nappe phréatique, soit plus rarement par submersion.
Merci Bernard pour cette information.

A droite, la rue de l'Eglise à l'entrée de Varreddes. Partant vers la gauche, le long de la barrière de sécurité, le chemin des Grands Prés. Entre le chemin et les premières maisons construites sur un ancien verger, le champ du «Trou à Cailloux».

VOTRE TEMPS LIBRE

COUCOU ! … LES VARREDDOIS ! TOUJOURS EN FORME !...

Une petite grille avec un peu plus de réflexion …Toujours … juste pour passer le temps ! …Supposition en vue, mais bon ? peut-être une ?

SUDOKU … MATHEUX & AUTRES

L	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
1	6				7	9	3	8	4
2	3	9							
3	8				3	2			
4	5	2		9				4	7
5			9		2	6	8	5	3
6									
7		1			5				
8		8	6	4					1
9							2		8

Bon courage !
51 éléments à trouver

L	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
1	3	4	6	5	7	9	8	2	1
2	5	7	8	1	2	3	6	4	9
3	1	2	9	4	6	8	7	5	3
4	7	6	5	3	4	2	1	9	8
5	9	3	1	8	5	6	4	7	2
6	4	8	2	9	1	7	5	3	6
7	8	1	3	7	9	4	2	6	5
8	2	5	4	6	3	1	9	8	7
9	6	9	7	2	8	5	3	1	4

Solution de la grille du mois de janvier

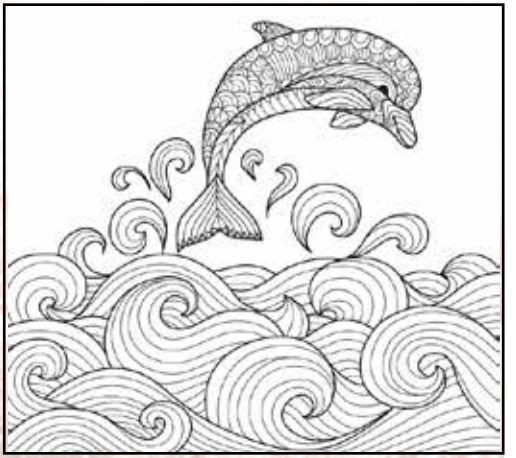

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :
Pompier 18/Police secours 17/Samu 15

Pharmacie de Varreddes : 01 64 33 18 02

Maison Médicale de garde :
SOS médecin - 35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00
Le samedi 12h00 à 00h00
Le dimanche 8h00 à 00h00

Masseur kinésithérapeute :
Mr Didelot
06 71 82 41 91
Mr Barbeau
06 86 36 00 62 ou
09 67 47 38 50

Infirmiers (res):
Mr Carvalho
Mme Zulian
Mme Jolebiewski
01 60 09 37 51
Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin
Mme Laude
Mme Gazeau
Mme Schneider
01 64 33 72 50
Permanences au cabinet 42, rue Victor Clairet les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe
Mme Braganca
01 60 32 21 01

Pédicure Podologue
Mme Lionnet
06 85 83 58 38
Mr Bismuth
06 76 63 54 91

Accueil Social
Maison départementale des solidarités
01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie
3646

Urgence sécurité Gaz
0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)
09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA
09 69 36 86 24

Perte ou Vols
Carte : 08 92 70 57 05
Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varreddes :
01 64 33 18 42
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 10H00 à 12H00 et 16h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

La Poste :
01 60 09 80 13
Heures d'ouverture
Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 12h00

INFOS PRATIQUES

Déchetteries :
Crégy les Meaux 01 60 25 12 22
Meaux 01 64 33 39 18
Monthyon 01 64 36 12 46
Renseignements 01 60 24 75 75

Extra-ménagers
Collecte des encombrants sur rendez-vous
Demande à faire en mairie,
Relais Assistantes Maternelles RAM centralisateur
01 64 35 07 75
Ecoles

Ecole maternelle « Le Grand Chemin »
01 64 34 58 10
Ecole élémentaire « La Tournoye »
01 64 33 18 97
Ecole élémentaire de Marcilly
01.64.36.63.62

RETROUVEZ Toutes les infos et économie locale sur notre site

WWW.VARREDDES.fr

et sur notre page facebook

VARREDDES, NOTRE VILLAGE

Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de :
Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène,Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, Mr Francis Messant, Mr Aurélien Cirotte, Mr Jean Marc Moreau.
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.
Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

FSC
RECYCLÉ
Papier
FSC® C124913